



métiers du lien et du soin

Parce que
mon travail
le vaut bien !

Consultation sur 14 métiers du soin et du lien très féminisés

Rachel Silvera (université Paris Nanterre) et

Séverine Lemière (université de Paris)

Premiers résultats exploratoires – consultation en cours

3 février 2022

Une consultation pour des métiers féminisés du soin et du lien

Paradoxe de la crise sanitaire: Des métiers essentiels qui sont systématiquement dévalorisés. Pourquoi?

- **Parce qu'ils sont ultra-féminisés** (entre 80 et 99% de F): on suppose donc qu'ils font appel à des vocations, à des « compétences naturelles » pour les femmes: soigner, accompagner, aider, servir, éduquer...
- **Parce que ces métiers souffrent d'une faible reconnaissance professionnelle** : ex d'une AESH : « *pour les autres, mon travail, ce n'est pas un métier, juste un soutien, une fonction* »... Comme si ces métiers ne nécessitaient pas de qualifications professionnelles (diplômes, expérience, savoir-faire, technicités précises...).

Caractéristiques des métiers féminisés et masculinisés

Du côté des **emplois à prédominance masculine**:

un vrai « métier », bien délimité, aux diplômes reconnus, avec un vrai rôle dans l'organisation,

une « culture métier » forte, des carrières prédéfinies,

une légitimité technique importante et en adéquation avec les valeurs syndicales et les revendications collectives.

Du côté des **emplois à prédominance féminine**:

beaucoup d'emplois ont un même intitulé pour une diversité de réalités professionnelles (dans la même organisation),

cela génère des compétences invisibles, non reconnues, des emplois « fourre-tout », dont les contenus sont assez personnalisés, avec des prises d'initiatives individuelles au-delà du prescrit.

Emplois d'assistance, de relation de service dont la technique est non reconnue.

Difficulté à construire des revendications collectives et à se faire entendre

Les critères professionnels sous-évalués dans les métiers féminisés

- **Les diplômes** des métiers de service ne sont toujours pas valorisés comme ceux des secteurs techniques et industriels (ex infirmières jusqu'en 2010).
- **La technicité de ces emplois est niée : les compétences relationnelles** pas des compétences techniques et complexes. (ex des savoir-faire « discrets »).
- **Les responsabilités** auprès de personnes malades et fragilisées ou d'enfants moins reconnues que les responsabilités budgétaires ou managériales.
- **La pénibilité et les charges physiques ou nerveuses** non reconnues pour ces emplois.

La sous-valorisation des métiers féminisés : facteur systémique mais invisible des écarts salariaux entre femmes et hommes

Tout confondu, les écarts de rémunération sont d'environ un « quart en moins » en France : 27,8% (Insee, 2020)

Ce quart en moins s'explique par :

- **Le temps partiel** Beaucoup de TP dans les métiers féminisés
- **La ségrégation professionnelle**
 - **le plafond de verre**.... non mixité des emplois les mieux rémunérés
 - **les parois de verre**..... dévalorisation des emplois féminisés
- **Les primes**..... des compléments salariaux pouvant différer selon les emplois
- **Les déroulements de carrière** le **plancher collant** dans les métiers féminisés
- Et la **part « inexplicquée »** = toute choses *égales* par ailleurs, les femmes sont discriminées parce qu'elles sont femmes (et soupçonnées d'être des mères indisponibles= « **plafond de mère** »).

Dévalorisation
des métiers
féminisés

Et donc des politiques d'égalité qui n'intègrent pas le principe de valeur égale des emplois

Actions pour réduire les inégalités salariales souvent limitées au principe « à travail égal, salaire égal ».... Or **la loi va plus loin**:

*« Tout employeur assure, pour un même travail ou pour **un travail de valeur égale**, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes » (Art. L 3221-2 du CT)*

*« Sont considérés comme ayant une valeur égale les travaux qui exigent des salariés un **ensemble comparable de connaissances professionnelles consacrées par un titre, un diplôme ou une pratique professionnelle, de capacités découlant de l'expérience acquise, de responsabilités et de charge physique ou nerveuse** » (Art.L3221-4 du CT)*

Le cadre légal permet donc de comparer des emplois différents, par exemple des emplois masculinisés et des emplois féminisés, et de valeur égale pour imposer l'égalité salariale.

Contenu de la consultation

- Un objectif : Mieux **cerner le travail réel et les revendications des salariées occupant des métiers féminisés du soin et du lien**
- **Description de l'emploi**; travail prescrit/travail réel ; responsabilités, contraintes physiques/ organisationnelles / « émotionnelles »; organisation du travail et temps de travail, rémunération ; revendications (proposées et attendues) ...
- **Enjeu** : s'appuyer sur la valeur du travail des métiers du soin et du lien pour revaloriser leurs salaires (reconnaissance des qualifications, des responsabilités, de la technicité et des contraintes).

<https://MonTravailLeVautBien.fr/>

Les 14 métiers féminisés consultés

Analyse de l'échantillon
Au 19 janvier 2022
4501 réponses complètes

Femmes : 89,4%
Age : 59,2% entre 40 et 60 ans
40,5% de syndiqués-es

14 professions	
AESH (ou exAVS)	219
aide-soignant·e	458
agent·e d'entretien ou agent·e des services hospitaliers	116
ATSEM	368
aide à domicile ou auxiliaires de vie	469
assistant·e familial·e	57
assistant·e maternel·le	128
assistant·e des services sociaux	525
auxiliaire de puériculture	194
éducateur·trice de jeunes enfants	259
éducateur·trice spécialisé·e	581
infirmier·e	553
professeur·e des écoles	476
sage-femme	98
Total	4501

Le contenu du travail plus complexe que la qualification reconnue

- Plus de 53% de l'échantillon estime que **le temps nécessaire** pour bien maîtriser son travail **est de plus d'une année**.

C'est le cas de la moitié des AESH (219), métier considéré comme « non qualifié » et 62% des assistantes sociales (525), diplômées à bac+3.

- 98% de l'échantillon explique que leur métier demande **des connaissances théoriques**

C'est plus de 95% des aides à domicile (459), bien loin de l'image de ce métier.

- Plus de 46% ont une fiche de poste mais qui ne correspond pas à la réalité du travail car elles doivent faire **des activités supplémentaires**

C'est le cas de 60% des aides-soignantes (458), pourtant métier réglementé.

Et ces **activités supplémentaires sont considérées indispensables** à la bonne réalisation du travail dans plus de 77% des réponses.

Des stéréotypes sexués cachant de réelles exigences professionnelles

- 87% des professionnel·les effectuent souvent **plusieurs tâches à la fois**. C'est le cas de 92% des infirmières (553).
- Plus de 96% disent **leur métier difficile sur le plan émotionnel**
- Pourtant seulement **24% bénéficie d'une aide ou d'un accompagnement formel** au sein de leur organisation pour faire face à cette charge émotionnelle. 45% sont aidé·es de manière informelle, entre collègues.

Les AESH (219) semblent encore plus isolé·es , plus de 46% ne bénéficient pas d'aide formelle (47% aide informelle).

Les assistantes sociales (525) semblent un peu plus accompagnées, 30% par un accompagnement au sein de l'organisation et 50% de manière informelle par les collègues.

Des emplois qui dégradent l'état de santé

- Plus de **73% des professionnel·les ressentent une dégradation de leur santé liée au travail**

C'est plus de 80% des infirmières (553), qui ont perdu le départ anticipé à la retraite et 77% des aides à domicile (459), professionnelles souvent plus âgées.

- Plus de 30% des professionnel·les déclarent avoir déjà travaillé en étant malade car sinon le travail ne serait pas fait (et 40% pour des raisons financières).

C'est de la cas de presque 46% des assistantes sociales (525)

- 66% estiment **ne pas être capables de faire ce métier jusqu'à la retraite** (presque 20 pts de plus que l'ensemble des femmes dans les enquêtes nationales)

Fières de son métier ... mais de fortes attentes d'amélioration des conditions d'exercice

- Presque 71% des professionnel·les sont fier.e.s de leur métier car celui-ci est un **métier d'engagement, utile aux autres** et avec des valeurs fortes

59% en sont fier·es même s'il s'agit d'un métier mal reconnu dans la société. Seulement 2% des répondants ne sont pas fier·es de leur métier et expliquent avoir juste besoin d'un salaire.

- La première attente est la **revalorisation salariale, pour plus de 87%** des professionnel·les puis vient l'importance des **création d'emplois** (60%).
- Seulement **8%** des professionnel·les de ces 14 métiers estiment être rémunérées à **leur juste valeur**

Consultation ouverte jusqu'en mars 2022

<https://MonTravailLeVautBien.fr/>